

Règlement intérieur des mercredis

* Horaires et lieu : L'accueil des mercredis se fait principalement dans les locaux du Centre Social, rue Jacques Pelletier. Vous pouvez nous joindre le mercredi au 09 54 64 72 52.

En fonction des effectifs et des activités, des groupes d'âges sont mis en place afin de permettre aux enfants d'évoluer à leur rythme.

Les horaires de l'accueil sont de 9h à 17h30, avec la possibilité de partir dès 17h.

Une garderie est ouverte à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h, à indiquer lors de l'inscription.

Il est possible de s'inscrire à la demi-journée avec ou sans repas.



* Modalités d'inscription et règlements : Il existe plusieurs modalités d'inscriptions: à l'année, ou entre deux périodes de vacances. L'inscription est validée une fois le règlement effectué, pensez à venir avec votre mode de paiement. Un paiement échelonné est possible. Pensez aussi aux aides CAF, MSA, CE, ANCV ...



* Dossier d'inscription : Le dossier de votre enfant doit être complet avant le début des activités, il comporte : La photocopie des vaccins à jour, l'autorisation parentale, la fiche de liaison et la fiche individuelle signées. Pour certaines activités, un test d'aisance aquatique est obligatoire. Nous vous conseillons de le faire dès possible pour ne pas être bloqué le jour où nous en aurons besoin.



* Annulation et remboursement : Un remboursement peut avoir lieu si l'annulation est annoncée au maximum le vendredi avant l'activité ou sur présentation d'un certificat médical. Dans chacun de ces cas, merci de vous adresser à l'accueil du Centre Social, rue Gervais Chevallier.

E-mail: inscriptions.csvdl@gmail.com

Téléphone: 02 43 44 40 97



* Sorties : Des sorties extérieures sont proposées en cours d'année avec parfois des horaires différents. Vous en serez informé à l'avance.



* Activités : Un thème est choisi par période en fonction des saisons.

Des moments d'activités libre sont proposés aux enfants. Merci de penser à les habiller avec des vêtements adaptés. Les activités sont quelquefois « salissantes » (peinture, jardinage, craies, jeux d'extérieur).



* Restauration : Les repas sont cuisinés par le lycée Nazareth et les goûters sont fournis par le Centre Social et compris dans le tarif.



* Comportement : En cas de comportement inadapté de votre enfant (violence, manque de respect, perturbation des activités...) et après plusieurs observations, le protocole sera le suivant :

- Vous serez sollicité par la responsable de l'accueil de loisirs pour un entretien en présence de votre enfant.

- Sans évolution positive, un rendez-vous sera organisé avec la direction du Centre Social. Il pourra être acté une exclusion temporaire ou définitive de votre enfant de l'Accueil de Loisirs des mercredis.



Vu par M. Guicheteau, président du Centre Social.



Je, soussigné atteste avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et en accepte les conditions.

Fait à la Chartre sur le Loir

Le

Signature :